

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9 <sup>ème</sup>
Nom de site	RUE CHAUSSEE	Numéro	753543
Adresse du site	10, rue Jean Baptiste Pigalle v2	Hauteur	R+7 (38 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	mixte
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent (10/150/240°) et Bouygues (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	26/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	26/02/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 1m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6(36m) Az 240°
Estimation	2G/3G/4G: 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 4V/m 5G (3500): 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	0° (37.2m) 120° (39m) 240° (38.7m)		

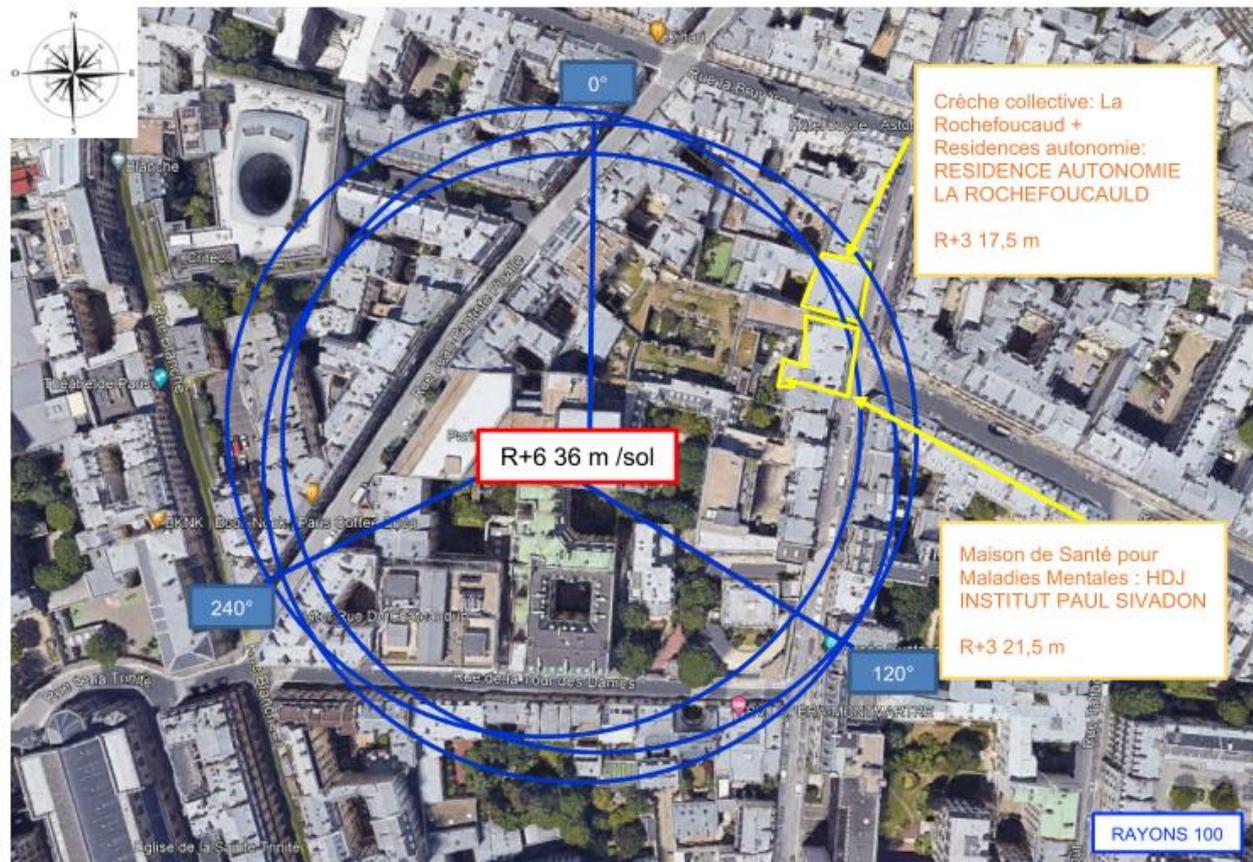
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Aucune modification

#### Date :

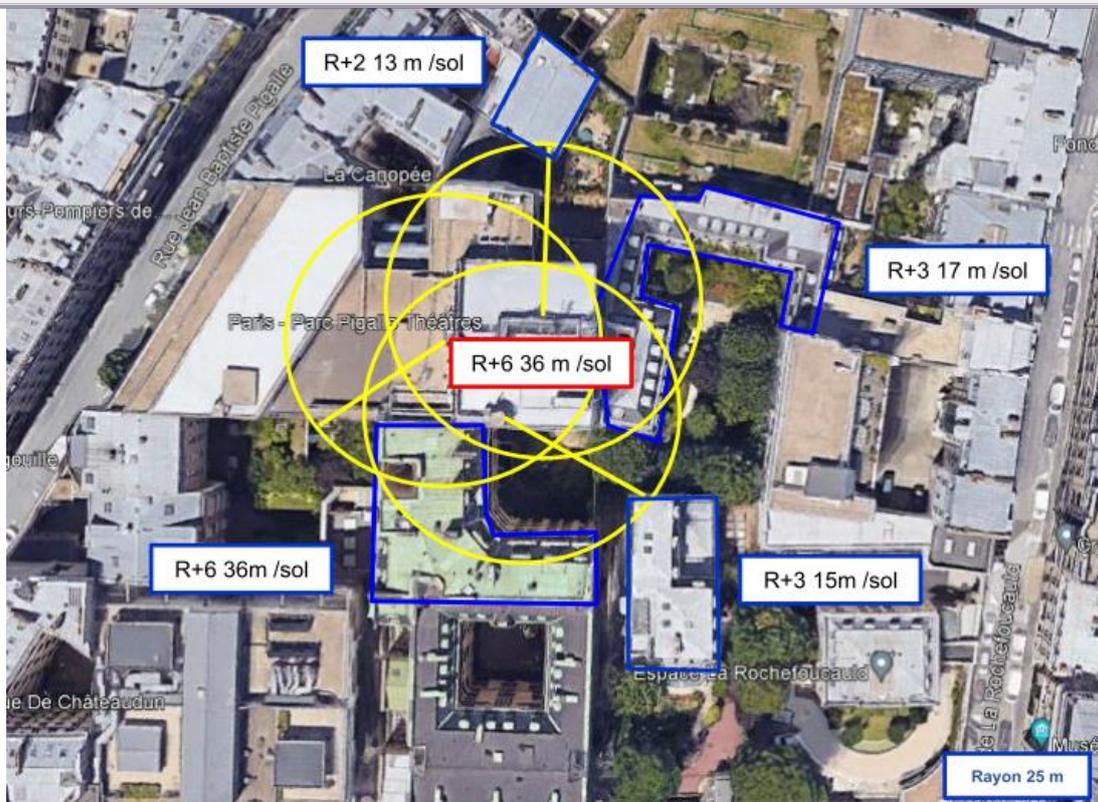
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	Hau teur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Maison de Santé pour Maladies Mentales : HDJ INSTITUT PAUL SIVADON	23 Rue de la Rochefoucaud, 75009 Paris	21.5m	NON	72m	1,469 V/m
Crèche collective : La Rochefoucaud	25 Rue de la Rochefoucaud, 75009 Paris	17 m	NON	91m	0,070 V/m
Résidences autonomie : RESIDENCE AUTONOMIE LA ROCHEFOUCAULD	25 Rue de la Rochefoucaud, 75009 Paris	17.5m	NON	91m	2,128 V/m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

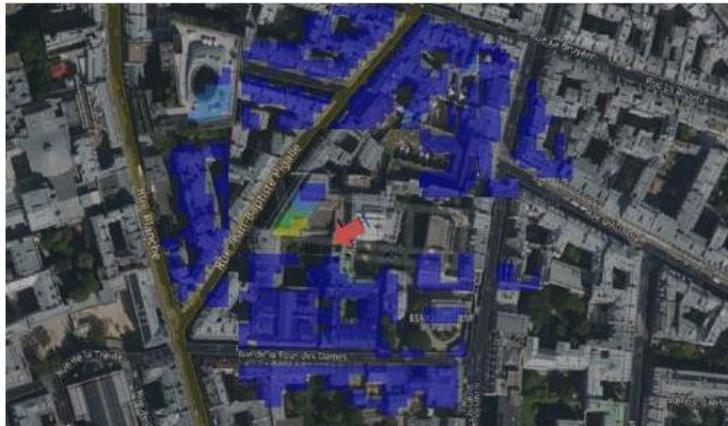
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	20.5 m	23.5 m	26.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

v. **Azimut 240°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	24.5 m	26.5 m	23.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

vi. **Azimut 240°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Légende



## Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux

Pas de changement visuel d'après la rue



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0 : 0°****Azimut 1 : 120°****Azimut 2 : 240°**